



ENQUETE 2004

**GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS
ET DES COMPETENCES DANS L'ARTISANAT
EN POITOU-CHARENTES**

Avant-propos

Dans les années à venir, le Poitou-Charentes sera l'une des premières régions touchée par la baisse de la population active. L'Artisanat, premier employeur de France, ne sera pas épargné.

Afin de trouver des solutions efficaces et adaptées aux besoins, aux préoccupations et aux difficultés des artisans, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat ont souhaité réaliser une enquête régionale auprès de toutes les entreprises artisanales de Poitou-Charentes. Elle a pour but d'entamer une réflexion des Chambres de Métiers et de l'Artisanat au niveau des Ressources Humaines et de la pyramide des âges. Il sera donc possible d'aider les chefs d'entreprise dans leur recrutement de personnel afin d'assurer leur pérennité à long terme.

Cette enquête concerne 26 560 établissements inscrits au Répertoire des Métiers avec plus de 60 000 salariés.

Les entreprises sont distinctes des établissements. Une entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché. Un établissement, quant à lui, est une unité de production localisée géographiquement, individualisée mais dépendant juridiquement d'une entreprise.

Le constat qui ressort de cette enquête va servir de base de travail dans les Chambres de Métiers et de l'Artisanat départementales et va permettre d'envisager une véritable démarche de progrès en direction des très petites entreprises (TPE) en matières de Ressources Humaines et de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.

Le taux de retours de cette enquête avoisine 50 % ce qui est très acceptable. Néanmoins, les résultats de l'enquête reflètent une image fidèle et représentative de la région Poitou-Charentes.

L'Artisanat en Poitou-Charentes :

- Les secteurs du « Bâtiment » et « Transports, réparations, services » sont les plus importants, par conséquent, ce sont ces deux secteurs qui emploient le plus de salariés. Les métiers les plus employeurs sont « Travaux de maçonnerie générale », suivi de « Menuiserie bois et matières plastiques », de « Coiffure en salon » puis de « Boulangerie – pâtisserie ».
- Un peu plus de 70 % des chefs d'entreprise ont entre 40 et 59 ans. En moyenne, ils sont âgés de 46 ans. A noter que deux chefs d'entreprise sur cinq ont au moins 50 ans.
- Environ 50 % des établissements artisanaux emploient au moins un salarié. Un établissement employeur a en moyenne 4 salariés.
- Plus de la moitié des salariés sont âgés entre 20 et 39 ans. Un peu plus de 80 % des salariés de l'Artisanat possèdent un Contrat à Durée Indéterminée.
- Les salariés de plus de 50 ans représentent près de 14 % de l'ensemble des salariés, un tiers sont des femmes en moyenne.
- Les chefs d'entreprise envisagent le remplacement d'environ 30 % des salariés de plus de 50 ans.

Sommaire

<i>I. Le questionnaire d'enquête</i>	<i>p. 1</i>
I.1. La conception du questionnaire.....	p. 1
I.2. Les modalités de réponses	p. 1
I.3. Les outils et moyens utilisés	p. 1
<i>II. L'analyse statistique</i>	<i>p. 2</i>
II.1. Le taux de retours	p. 2
II.2. Les entreprises artisanales	p. 2
II.3. Les chefs d'entreprise	p. 3
II.4. Les salariés	p. 4
<i>Annexes</i>	<i>p. 9</i>

I. Le questionnaire d'enquête

I.1. La conception du questionnaire

Le questionnaire (cf. en annexe), destiné à la collecte des réponses puis ensuite à l'exploitation et l'analyse de celles-ci, est composé de plusieurs éléments dont le chef d'entreprise doit remplir :

- Age du ou des chefs d'entreprise,
- Liste des salariés si c'est un établissement employeur avec les caractéristiques de chaque salarié :
 - sexe,
 - âge,
 - ancienneté dans l'établissement (en année),
 - nature du contrat (CDI, CDD, apprentissage ou alternance),
 - métiers,
 - qualification (référence par rapport à la Convention Collective),
 - pour les salariés de plus de 50 ans : remplacement envisagé, si oui, à quelle échéance (en année),
 - pour les salariés de moins de 50 ans : commentaires éventuels et formations envisagées.

I.2. Les modalités de réponses

Un courrier a été envoyé aux 24 165 établissements de la région Poitou-Charentes (5 711 en Charente, 10 446 en Charente-Maritime, 2 665* en Deux-Sèvres et 5 343 en Vienne). Ce courrier était composé d'une lettre d'accompagnement personnalisée à chaque département expliquant le but de cette étude, du questionnaire d'enquête ainsi qu'une enveloppe T.

() : les Deux-Sèvres ont envoyé le courrier uniquement aux établissements ayant au moins un salarié, il faut donc ajouter à ces 2 665 établissements employeurs les 2 394 établissements sans salarié.*

I.3. Les outils et moyens utilisés

Les retours d'enquêtes ont été saisis sur Excel et le traitement des données a été réalisé sur Access afin d'obtenir des éléments statistiques.

La coordination et la gestion des retours ont été élaborées et suivies par l'Observatoire Régional de l'Artisanat.

II. L'analyse statistique

II.1. Le taux de retours

Sur les 24 165 envois dans la région, nous avons reçu 11 565 retours d'enquêtes, soit un taux de retours assez satisfaisant de 47.9 % :

- ↪ 2 454 pour la Charente (43.0 % du département),
- ↪ 5 048 pour la Charente-Maritime (48.3 % du département),
- ↪ 1 600 pour les Deux-Sèvres (60.0 % des établissements ayant des salariés),
- ↪ 2 463 pour la Vienne (46.1 % du département).

II.2. Les entreprises artisanales

A ce jour, nous avons traités les 11 565 retours d'enquêtes. Le tableau ci-dessous représente la répartition des établissements par départements et secteurs d'activités:

Tableau : Répartition des établissements artisanaux traités

Secteurs d'activités	Charente	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vienne	Région	Répartition en %
Alimentation	270	622	445	293	1 630	11,7%
Travail des métaux	102	301	199	122	724	5,2%
Textile, cuir, habillement	38	75	54	23	190	1,4%
Bois et ameublement	164	218	129	97	608	4,3%
Autres fabrications	164	294	187	150	795	5,7%
Bâtiment	932	2 102	1 839	965	5 838	41,8%
Transports, Réparations, Services	784	1 436	1 141	813	4 174	29,9%
Ensemble	2 454	5 048	3 994*	2 463	13 959	100,0%

* : aux 1 600 retours d'enquêtes sont ajoutés les établissements non employeurs qui sont au nombre de 2 394

Nous constatons que la répartition des établissements respecte l'image de la région. Ce sont les secteurs du « Bâtiment » et « Transports, réparations, services » qui comptabilisent le plus d'établissements avec respectivement 5 838 établissements (soit 41.8 % de l'ensemble) et 4 174 établissements (soit 29.9 %).

Nous retrouvons à l'opposé, le secteur « Textile, cuir, habillement » avec 190 établissements soit 1.4 % de l'ensemble.

Parmi la totalité des questionnaires reçus, nous pouvons distinguer les établissements avec ou sans salarié, 7 096 établissements emploient au moins un salarié.

Tableau : Répartition des établissements artisanaux traités

	Etablissements sans salarié	Etablissements avec au moins 1 salarié	Total
Charente	1 041	1 413	2 454
Charente-Maritime	2 198	2 850	5 048
Deux-Sèvres	2 604 *	1 390	3 994
Vienne	1 020	1 443	2 463
Poitou-Charentes	6 863	7 096	13 959

* : dont 2 394 établissements sans salarié n'ont pas été sondés

II.3. Les chefs d'entreprise

Parmi les 13 959 établissements enregistrés (dont 2 394 sans salarié non sondés en Deux-Sèvres), nous comptabilisons 14 533 chefs d'entreprise. La moyenne d'âge des chefs d'entreprise en Poitou-Charentes est de 46 ans.

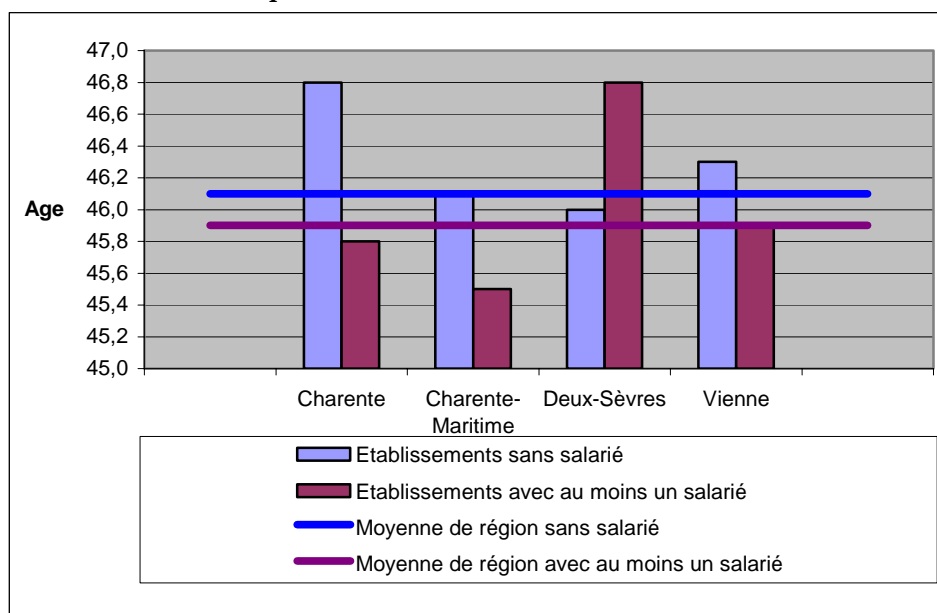
Tableau : Répartition des chefs d'entreprise par classes d'âge

Classes d'âge	Charente	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vienne	Région	Répartition en %
- 29 ans	91	216	192	96	595	4,1%
30 – 39 ans	556	1 143	868	567	3 134	21,6%
40 – 49 ans	860	1 846	1 429	848	4 983	34,3%
50 – 59 ans	932	1 837	1 524	954	5 247	36,1%
60 – 64 ans	74	148	133	73	428	2,9%
+ 65 ans	38	37	49	22	146	1,0%
Ensemble	2 551	5 227	4 195	2 560	14 533	100,0%

Les chefs d'entreprise ayant entre 40 et 59 ans représentent un peu plus de 70 % des chefs d'entreprise. La part des plus de 50 ans est assez importante puisqu'elle atteint 40.0 % de l'ensemble des chefs d'entreprise sur la région Poitou-Charentes (40.0 % en Charente, 38.7 % en Charente-Maritime, 40.7 % en Deux-Sèvres et 41.0 % en Vienne).

Cette moyenne d'âge varie selon les départements mais également si les chefs d'entreprise ont ou non des salariés.

Graphique : Moyenne d'âge des chefs d'entreprise par établissements avec ou sans salarié



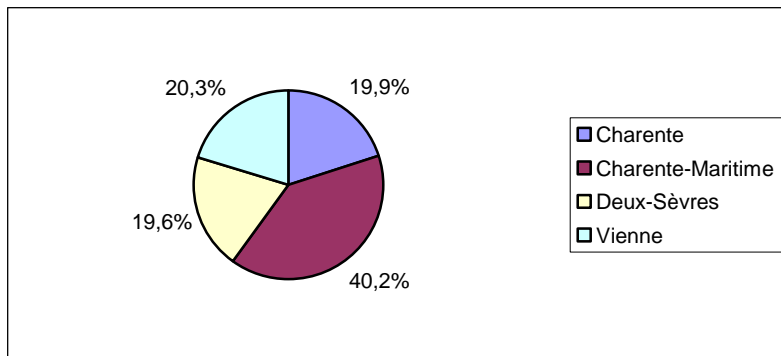
En Poitou-Charentes, les moyennes d'âge des chefs d'entreprise qui ont ou non des salariés sont très proches, en moyenne 46.1 ans pour les non employeurs et 45.9 pour les employeurs. Par contre, au sein des quatre départements, ces écarts sont plus accentués, c'est en Charente que la différence est la plus significative.

Nous constatons également que les chefs d'entreprise ayant des salariés sont un peu plus jeunes que ceux qui n'ont aucun salarié, sauf pour les Deux-Sèvres.

II.4. Les salariés

Nous avons distingué dans la partie « I.2. Les entreprises artisanales » les établissements employeurs et non employeurs. Sur la totalité des retours d'enquête, nous comptons 7 096 établissements avec au moins un salarié (1 413 en Charente, 2 850 en Charente-Maritime, 1 390 en Deux-Sèvres et 1 443 en Vienne), ci-dessous leur répartition :

Graphique : Répartition des établissements employeurs



Ces 7 096 établissements emploient 28 939 salariés, 8 232 sont des femmes, elles représentent environ 28 % des salariés.

Tableau : Répartition de l'ensemble des salariés par département

	Salariés						Total
	Femmes			Hommes			
	Nombre	%	Age moyen	Nombre	%	Age moyen	
Charente	1 576	29,8%	35,7	3 720	70,2%	34,2	5 296
Charente-Maritime	3 169	28,7%	35,8	7 886	71,3%	33,8	11 055
Deux-Sèvres	1 704	25,0%	37,2	5 101	75,0%	35,3	6 805
Vienne	1 783	30,8%	35,5	4 000	69,2%	34,0	5 783
Poitou-Charentes	8 232	28,4%	36,0	20 707	71,6%	35,1	28 939

Un peu plus d'un salarié sur quatre est donc une femme dans le secteur de l'Artisanat en Poitou-Charentes. Quelque soit le département, l'âge moyen des salariés masculins est légèrement inférieur (35 ans) à celui des femmes (36 ans), c'est en Charente-Maritime que l'écart est le plus important. L'âge moyen des salariés est nettement inférieur à celui des chefs d'entreprise (46 ans).

Tableau : Répartition de l'ensemble des salariés par secteurs d'activités

Secteurs d'activités	Femmes		Hommes		Ensemble	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Alimentation	1 946	49,9%	1 957	50,1%	3 903	13,5%
Travail des métaux	416	17,4%	1 980	82,6%	2 396	8,3%
Textile, cuir, habillement	163	68,5%	75	31,5%	238	0,8%
Bois et ameublement	262	21,3%	968	78,7%	1 230	4,3%
Autres fabrications	803	37,4%	1 345	62,6%	2 148	7,4%
Bâtiment	1 179	9,8%	10 866	90,2%	12 045	41,6%
Transports, Réparations, Services	3 463	49,6%	3 516	50,4%	6 979	24,1%
Ensemble	8 232	28,4%	20 707	71,6%	28 939	100,0%

La part des salariés féminins est à peu près équivalente à celle des hommes pour les secteurs d'activités « Alimentation » et « Transport, réparations, services ». Ces deux secteurs emploient près de 10 900 personnes.

Nous connaissons les secteurs d'activités qui emploient le plus, mais qu'en est-il des métiers artisanaux les plus employeurs ?

Tableau : Les métiers les plus employeurs

Métiers	Nombre de salariés			Nombre d'établissements		
	Femmes	Hommes	Total			
Travaux de maçonnerie générale	188	6,9%	2 531	93,1%	2 719	571
Menuiserie bois et matières plastiques	185	10,2%	1 636	89,8%	1 821	392
Coiffure en salon	1 350	91,3%	129	8,7%	1 479	616
Boulangerie-pâtisserie	796	55,7%	632	44,3%	1 428	371
Réparation automobile : mécanique	228	19,9%	920	80,1%	1 148	336
Installation électrique	126	11,7%	947	88,3%	1 073	283

Dans les métiers les plus employeurs, nous retrouvons principalement des salariés masculins avec la maçonnerie et la menuiserie avec des effectifs de plus de 90 % d'hommes. Au 3^{ème} rang, avec les métiers de la coiffure, ce sont cette fois-ci, les femmes qui représentent plus de 90 % des salariés. Certains métiers sont donc très sexués.

Nous savons que les salariés sont plus jeunes que les chefs d'entreprise, mais comment se répartissent-ils ?

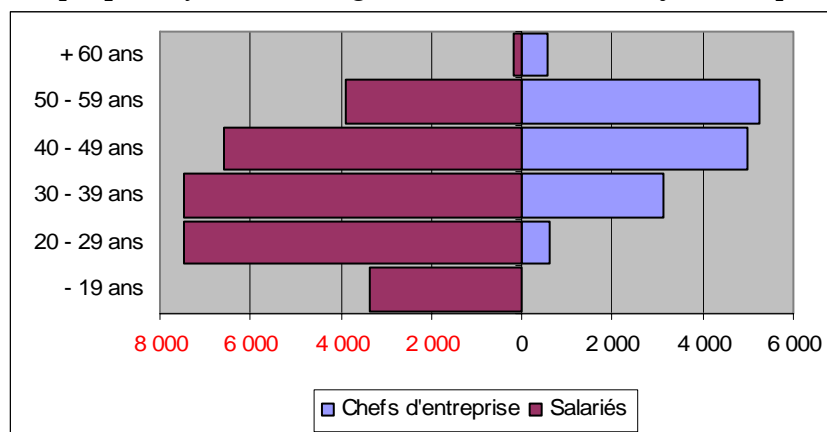
Tableau : Répartition de l'ensemble des salariés par classes d'âge

Classes d'âge	Charente	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vienne	Région	Répartition en %
- 19 ans	631	1 305	722	683	3 341	11,6%
20 – 29 ans	1 307	2 957	1 649	1 546	7 459	25,8%
30 – 39 ans	1 471	2 876	1 639	1 489	7 475	25,8%
40 – 49 ans	1 191	2 456	1 653	1 295	6 595	22,8%
50 – 59 ans	666	1 406	1 074	742	3 888	13,4%
+ 60 ans	30	55	68	28	181	0,6%
Total	5 296	11 055	6 805	5 783	28 939	100,0%

La classe d'âge « - de 19 ans » avoisine les 12 %, ce qui représente 3 341 salariés, nous retrouvons surtout dans cette classe d'âge les apprentis, ils sont majoritaires par rapport aux salariés ayant des Contrats à Durée Déterminée (CDI) ou Indéterminée (CDD).

Nous constatons que la moitié des salariés sont âgés entre 20 et 39 ans. Il est donc intéressant de juxtaposer la pyramide des âges des chefs d'entreprise et celle des salariés.

Graphique : Pyramide des âges des salariés et des chefs d'entreprise



Ces deux pyramides montrent nettement qu'il y a un décalage dans le temps et elles montrent clairement que les salariés sont en moyenne plus jeunes que les chefs d'entreprise.

Nous pouvons donc imaginer qu'il se crée un « cycle » au sein des entreprises artisanales, le profil type d'une entreprise artisanale est composée de la façon suivante :

- un chef d'entreprise,
- 3 - 4 salariés,
- un apprenti.

Nous pouvons penser que lorsqu'un chef d'entreprise prend sa retraite et qu'il transmet l'entreprise à l'un des salariés, l'apprenti devient, après avoir été formé, salarié et le nouveau chef d'entreprise emploie un autre apprenti pour assurer sa rentabilité mais surtout la pérennisation de l'entreprise, et ainsi de suite.

En ce qui concerne la nature des contrats, sur les 28 939 salariés, nous trouvons des salariés à Contrat à Durée Déterminée (CDD), des salariés à Contrat à Durée Indéterminée (CDI) et également les contrats d'apprentissage.

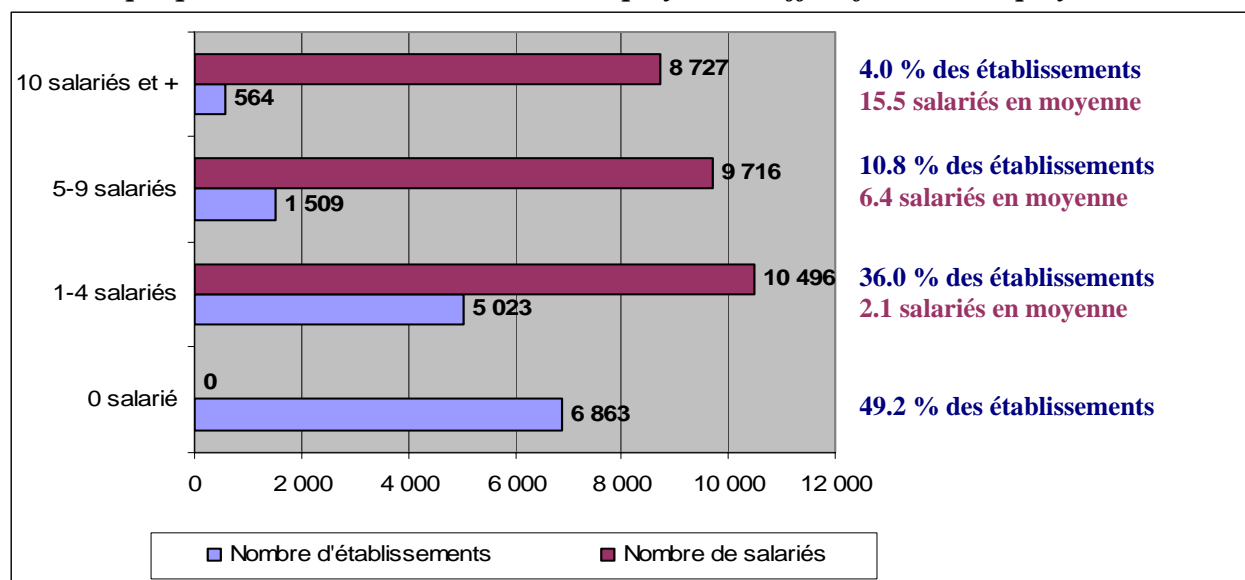
Tableau : Type de contrat des salariés

	Apprentissage		Contrat à Durée Déterminée		Contrat à Durée Indéterminée		Total	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		
Charente	203	28%	521	72%	77	33%	1 581	5 296
Charente-Maritime	357	25%	1 073	75%	228	30%	2 584	11 055
Deux-Sèvres	166	19%	704	81%	47	25%	1 491	6 805
Vienne	217	28%	562	72%	95	36%	1 471	5 783
Poitou-Charentes	943	25%	2 860	75%	447	31%	6 842	28 939

La part des salariés avec un CDI est très importante, elle atteint plus de 80 % de l'ensemble des salariés (environ 1 salarié sur 3 est une femme pour ce type de contrat). Nous relevons également que 13.1 % des salariés sont sous des contrats d'apprentissage ou d'alternance (1 apprenti sur 4 est une femme). Le reste des salariés ont un CDD, leur part s'élève à 5.0 % de l'ensemble des salariés (environ 1 salarié sur 3 est une femme).

Le graphique ci-dessous représente par tranches d'effectifs salariés le nombre d'établissements artisanaux et le nombre de salariés.

Graphique : Nombre d'établissements employeurs et effectifs et non employeurs



Environ un établissement artisanal sur deux emploie au moins un salarié. Parmi les établissements employeurs, près de 71 % d'entre eux ont **au plus quatre salariés**, ils emploient 36 % des salariés.

34 % des salariés sont dans les 21 % des établissements employeurs ayant un effectif salarié compris entre 5 et 9. Les 8 % des établissements employeurs restant ont **au moins 10 salariés**, ils emploient 30 % des salariés.

Les emplois dans le secteur de l'Artisanat sont en grande partie des emplois pérennes donc non précaires.

Les salariés de plus de 50 ans représentent 13.9 % de l'ensemble des salariés. Un des buts de cette enquête est d'anticiper les départs en retraite.

Le tableau ci-dessous montre la répartition de cette population ainsi que le nombre de remplacements envisagés par les chefs d'entreprise.

Tableau : Ensemble des salariés de plus de 50 ans

	Femmes		Hommes		Total	dont le chef d'entreprise envisage de remplacer				
						Femmes	Hommes	Total		
Charente	210	30%	486	70%	696	51	24%	163	76%	214
Charente-Maritime	493	34%	968	66%	1 461	123	28%	309	72%	432
Deux-Sèvres	298	27%	811	73%	1 109	51	17%	242	83%	293
Vienne	270	35%	500	65%	770	74	30%	176	70%	250
Poitou-Charentes	1 271	31%	2 765	69%	4 036	299	25%	890	75%	1 189

Sur les 28 939 salariés, 4 036 ont plus de 50 ans, 1 salarié de plus de 50 ans sur 3 est une femme en moyenne. Les chefs d'entreprise envisagent le remplacement de 1 189 salariés soit près de 30 % des salariés de plus de 50 ans. Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat pourront alors mieux répondre aux besoins des chefs d'entreprise.

Tableau : Répartition des salariés de plus de 50 ans que les chefs d'entreprise envisagent de remplacer par secteurs d'activités



Secteurs d'activités	Femmes	Hommes	Ensemble
Alimentation	6,0%	5,6%	11,5%
Travail des métaux	1,5%	8,2%	9,7%
Textile, cuir, habillement	0,8%	0,2%	0,9%
Bois et ameublement	1,3%	2,0%	3,3%
Autres fabrications	3,0%	7,0%	10,0%
Bâtiment	4,1%	39,7%	43,8%
Transports, Réparations, Services	8,5%	12,3%	20,8%
Ensemble	25,1%	74,9%	100,0%

(Base de 1 189 salariés de plus de 50 ans)

Ce sont les secteurs d'activités du « Bâtiment » et « Transports, réparations, services » qui auront le plus de besoins dans les années à venir, ceci s'explique par le fait que ce sont ces deux mêmes secteurs qui emploient le plus de salariés. En moyenne, le remplacement sera réalisé dans 4-5 ans.

ANNEXES

Questionnaire (recto)

	<p>N° SIRET : SIRET PRENOM-NOM ENTREPRISE ADRESSE COMPLEMENT CP-VILLE</p>	<p>Chambre Régionale de Métiers</p>  <p>COMMISSION EUROPÉENNE Fonds social européen</p> <p>Effectif salarié de l'artisanat</p> <p>Age du/des chef(s) d'Entreprise :</p> <p>Activité de votre Etablissement :</p> <p>Code NAF :</p> <p>Avez-vous des salariés ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (cochez la case correspondante)</p> <p>Si oui, remplissez le tableau ci-dessous</p>																																																																																																																											
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th rowspan="3">Salarié(s)</th> <th rowspan="3">Sexe</th> <th rowspan="3">Age</th> <th rowspan="3">Ancienneté dans l'entreprise</th> <th colspan="3">Nature du contrat</th> <th rowspan="3">Métiers</th> <th rowspan="3">Qualification</th> <th colspan="3">Pour salariés de plus de 50 ans</th> <th>Pour salariés de moins de 50 ans</th> </tr> <tr> <th rowspan="2">CDI *</th> <th rowspan="2">CDD *</th> <th rowspan="2">Apprentissage ou alternance</th> <th colspan="3">Remplacement envisagé</th> <th rowspan="2">Commentaires éventuels et formations envisagées</th> </tr> <tr> <th>Oui</th> <th>Non</th> <th>A quelle échéance ?</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Exemple 1</td> <td>H</td> <td>52 ans</td> <td>21 ans</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td>Garagiste</td> <td>Compagnon P1</td> <td>X</td> <td></td> <td>5 ans</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Exemple 2</td> <td>F</td> <td>19 ans</td> <td>4 ans</td> <td></td> <td></td> <td>X</td> <td>Mécanicien</td> <td>Apprenti</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Reste dans l'entreprise comme ouvrière Formation logiciel à envisager en 2005</td> </tr> <tr> <td>Salarié 1</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Salarié 2</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Salarié 3</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Salarié 4</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Salarié 5</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>												Salarié(s)	Sexe	Age	Ancienneté dans l'entreprise	Nature du contrat			Métiers	Qualification	Pour salariés de plus de 50 ans			Pour salariés de moins de 50 ans	CDI *	CDD *	Apprentissage ou alternance	Remplacement envisagé			Commentaires éventuels et formations envisagées	Oui	Non	A quelle échéance ?	Exemple 1	H	52 ans	21 ans	X			Garagiste	Compagnon P1	X		5 ans		Exemple 2	F	19 ans	4 ans			X	Mécanicien	Apprenti				Reste dans l'entreprise comme ouvrière Formation logiciel à envisager en 2005	Salarié 1													Salarié 2													Salarié 3													Salarié 4													Salarié 5												
Salarié(s)	Sexe	Age	Ancienneté dans l'entreprise	Nature du contrat			Métiers	Qualification	Pour salariés de plus de 50 ans							Pour salariés de moins de 50 ans																																																																																																													
				CDI *	CDD *	Apprentissage ou alternance			Remplacement envisagé							Commentaires éventuels et formations envisagées																																																																																																													
									Oui	Non	A quelle échéance ?																																																																																																																		
Exemple 1	H	52 ans	21 ans	X			Garagiste	Compagnon P1	X		5 ans																																																																																																																		
Exemple 2	F	19 ans	4 ans			X	Mécanicien	Apprenti				Reste dans l'entreprise comme ouvrière Formation logiciel à envisager en 2005																																																																																																																	
Salarié 1																																																																																																																													
Salarié 2																																																																																																																													
Salarié 3																																																																																																																													
Salarié 4																																																																																																																													
Salarié 5																																																																																																																													
<p>* CDI : Contrat à Durée Indéterminée * CDD : Contrat à Durée Déterminée * Qualification : Référence à votre Convention Collective</p>											<p>TOURNEZ SVP </p>																																																																																																																		

Questionnaire (verso)

Salarié(s)	Sexe	Age	Ancienneté dans l'entreprise	Narure du contrat			Métiers	Qualification	Pour salariés de plus de 50 ans			Pour salariés de moins de 50 ans
				CDI *	CDD *	Apprentissage ou alternance			Remplacement envisagé			
									Oui	Non	A quelle échéance ?	
Salarié 6												
Salarié 7												
Salarié 8												
Salarié 9												
Salarié 10												
Salarié 11												
Salarié 12												
Salarié 13												
Salarié 14												
Salarié 15												
Salarié 16												
Salarié 17												
Salarié 18												
Salarié 19												
Salarié 20												
Salarié 21												
Salarié 22												

* CDI : Contrat à Durée Indéterminée * CDD : Contrat à Durée Déterminée * Qualification : Référence à votre Convention Collective